

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/06-340-1034 du 23/01/06

BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE (BIA) ET CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT AERONAUTIQUE (CAEA) SESSION 2006

Références : Bulletin officiel de l'Education Nationale n° 1 du 5 janvier 2006

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Françoise GIUSTINIANI
Tél : 04 42 91 72 12 - Fax : 04 42 38 73 45

Le registre des inscriptions est ouvert du **mercredi 1^{er} février 2006 au vendredi 17 mars 2006** aux candidats âgés de 13 ans au moins à la date des épreuves.
(Arrêté du 04/11/1999 publié au B.O.E.N. n°40 du 11/11/1999).

Les fiches d'inscription jointes en annexe sont à retourner :

- ⇒ à l'accueil du Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille, Place Lucien Paye
13621 - AIX-EN-PROVENCE - Cedex 1
- ⇒ ou à envoyer par courrier au Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille
DIEC 2.04 - bureau 229, Place Lucien Paye 13621- AIX-EN-PROVENCE - Cedex 1

au plus tard le vendredi 17 mars 2006 à 17h00

Informations aux établissements concernant le BIA :

En complément des fiches d'inscription, que les candidats rempliront, il vous est demandé de renseigner un tableau EXCEL qui regroupera toutes les candidatures de votre établissement. Ce tableau sera envoyé par messagerie électronique à tous les établissements ayant inscrit des candidats à la session 2005. Les nouveaux établissements concernés par cet examen, voudront bien contacter Mme GIUSTINIANI à la Division des Examens et Concours, afin de recevoir le tableau.

Informations à transmettre aux candidats par les établissements :

- 1°) Le seul matériel autorisé pour les deux examens (BIA – CAEA) est une calculette non programmable et non graphique.
- 2°) En cas de réussite à un de ces examens, afin que leur diplôme leur soit envoyé, les candidats adresseront une enveloppe format A4, libellée à leur nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur au :

Lycée Pierre Mendès-France Avenue Yitzhak Rabin BP 17
13741 Vitrolles Cedex
à l'attention de Mme Marie-Claire VERITE

Les épreuves auront lieu le **mercredi 17 mai 2006 à 14h00** sur la base des sujets nationaux.

- ⇒ pour le brevet d'initiation aéronautique : durée totale des épreuves 2h30
- ⇒ pour le certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique : durée totale des épreuves : 3h00

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

ANNEXE I

RECTORAT D'AIX-EN-PROVENCE
DIEC 2.04
Françoise GUISTINIANI
☎ : 04 42 91 72 12
Fax : 04 42 38 73 45

**BIA
BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE
SESSION 2006**

Mlle M.

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Numéro de téléphone :

Demande l'autorisation de se présenter aux épreuves du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (B.I.A).

Epreuve facultative (une au choix) : aéromodélisme

vol libre

Fait à le,.....

Signature

Visa du chef de l'établissement de formation

A..... le,.....

Fiche à compléter par le candidat, en lettres majuscules et caractères d'imprimerie à retourner impérativement au plus tard vendredi 17 mars 2006 à 17h00, le cachet de la poste faisant foi, au :

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.04 - bureau 229
Place Lucien Paye
13621 - AIX-EN-PROVENCE - cedex 1
où à déposer à l'accueil du Rectorat.

ANNEXE II

RECTORAT D'AIX-EN-PROVENCE
DIEC 2.04
Françoise GUISTINIANI
☎ : 04 42 91 72 12
Fax : 04 42 38 73 45

C.A.E.A
CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT AERONAUTIQUE
SESSION 2006

Mlle M.

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Numéro de téléphone :

Demande l'autorisation de se présenter aux épreuves du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA).

Fait à le,.....

Signature

Visa du chef de l'établissement de formation

A..... le,.....

Fiche à compléter par le candidat, en lettres majuscules et caractères d'imprimerie à retourner impérativement au plus tard **vendredi 17 mars 2006 à 17h00**, le cachet de la poste faisant foi, au :

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.04 - bureau 229
Place Lucien Paye
13621 - AIX-EN-PROVENCE - cedex 1
où à déposer à l'accueil du Rectorat.